

« Pour une autre politique du CRIF », Libération, 13 mai 2004.

Le 16 mai sera élu le nouveau président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif). Certes, cette institution ne représente qu'un tiers des juifs de France, mais sa voix est perçue comme si elle venait de tous les juifs de ce pays. C'est dans ce paradoxe que devrait se situer sa politique, puisque la responsabilité des deux autres tiers lui revient, que le Crif le veuille ou non. La majorité juive non représentée est porteuse d'une multitude de points de vue aussi bien sur sa propre judéité et sur la politique française que sur la question israélo-palestinienne et tout simplement sur Israël.

Si les consistoires, transformés en associations culturelles depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, ont en charge les questions proprement religieuses et culturelles, le Crif quant à lui, créé en 1944 en clandestinité sous le nom de Conseil représentatif des israélites de France, et qui adoptera son nouveau label après la guerre, assume la représentation proprement politique des juifs. En acquiesçant à ce partage, les représentants religieux admettaient qu'on puisse être juif autrement que selon des critères religieux. Avec le temps, le Crif s'érigera en porte-parole de ces juifs à l'identité plurielle, qui se revendiquent juifs sans être toujours pratiquants ni croyants.

Dans les années d'après guerre, le Crif sera traversé par les tensions inhérentes au groupe juif de l'époque, surtout aux milieux immigrés est-européens où sionistes et communistes s'opposent frontalement. Dans les années 1950, Israël suscite déjà le débat à l'intérieur de l'organisation lors de la rédaction de ses nouveaux statuts. Tout en réaffirmant la «sympathie du Crif à l'égard d'Israël», ces statuts se garderont d'indiquer qu'il s'agit d'une «sympathie agissante». A la faveur de l'accalmie, le Crif jouera un rôle important dans la reconstruction d'une judaïcité lourdement éprouvée par la guerre.

Il est indiscutable que le Crif n'est pas une institution monolithique, déjà parce qu'il regroupe un grand nombre d'organismes et associations. Mais l'aggravation du conflit israélo-palestinien durant ces dernières années a créé une sorte d'union sacrée et permis à son président sortant, Roger Cukierman, d'avoir les coudées plus franches. A la veille de l'élection du 16 mai, il est opportun de faire le bilan du mandat de ce dernier, quand bien même on n'aurait soi-même aucune accointance avec cette institution, et ne serait-ce que parce qu'elle est perçue, à tort ou à raison, comme l'émanation du groupe juif dans son ensemble.

Il est vrai qu'en ces temps de projection du conflit du Proche-Orient sur la scène nationale, marqués par la résurgence de l'antisémitisme et par la peur qu'elle a suscitée chez les populations juives, la tâche du Crif n'était pas facile. Le premier reproche qui vient à l'esprit concerne le manque de sens politique de son dirigeant qui, au lieu de resserrer le lien des juifs avec la France dans ces moments-là, n'a fait que diviser, en renforçant les barrières que la montée de l'antisémitisme édifiait entre les différentes composantes de la nation, et en mettant la communauté juive en porte-à-faux avec certaines des formations politiques du pays.

Ce n'est pas au président du Crif qu'il revenait de flirter avec la droite. Un flirt qui avait commencé quelques mois avant l'élection présidentielle, dans le contexte de la campagne sécuritaire menée par ses tenants. Confondant dangereusement le soutien inconditionnel à Israël avec la lutte contre l'antisémitisme, Roger Cukierman s'était-il donc imaginé qu'avec l'arrivée de la droite au pouvoir la politique d'Ariel Sharon bénéficierait d'un plus grand soutien dans le pays ? Possible. Mais ne fallait-il pas être un piètre politique pour croire que le nouveau gouvernement imprimerait un tel virage à sa politique étrangère vis-à-vis du monde arabe ?

Le président du Crif n'avait pas davantage à distribuer bons et mauvais points et à accuser régulièrement la gauche de n'avoir pas été assez réactive face aux premiers signes de «judéophobie». Ni à tolérer le compagnonnage douteux de personnalités au passé politique peu recommandable simplement parce qu'elles apportent leur caution à la politique israélienne. Au lendemain du 21 avril, dans une déclaration au journal israélien Haaretz, Roger Cukierman est allé jusqu'à interpréter la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle comme «un message aux musulmans leur indiquant de se tenir tranquilles». C'était rompre là avec la majorité de citoyens qui allaient descendre dans les rues pour défendre la démocratie. Qu'un juif pût avoir la mémoire aussi courte, un juif qui plus est défenseur infatigable du «devoir de mémoire», avait de quoi dérouter. Autre gaffe politique de taille, et du même ordre, la dénonciation, lors d'un dîner du Crif, de l'alliance «brun-vert-rouge».

Roger Cukierman et ses amis ont préféré focaliser leur attention sur les actes antijuifs attribués à certains groupes issus de l'immigration arabo-musulmane. Ces actes existent, ils sont nombreux et condamnables. Reste que les dernières profanations de tombes en Alsace et du mémorial juif de Verdun, oeuvre de néo-nazis, prouvent qu'il y a toujours bel et bien en France un antisémitisme d'extrême droite occulté pour de mauvaises raisons. La vigilance est évidemment de rigueur, mais elle ne doit pas être sélective. Il ne fait pas de doute que l'antisémitisme classique ou traditionnel fleurit lui aussi sur le terrain du conflit israélo-palestinien, mais il a une longue histoire et la fin éventuelle du conflit ne suffira pas à l'éradiquer. Et ce sont par ailleurs les mêmes groupes qui profanent aussi des cimetières musulmans.

Une fois de plus, le président du Crif a manqué l'occasion de ne pas séparer la lutte contre l'antisémitisme de celle contre toute forme de racisme, qu'il soit antiarabe, antimusulman ou antinoir, et de ne pas en faire une affaire «juive» mais celle de tous les démocrates de ce pays. Personne, aucun parti politique, aucune institution, fût-elle juive, n'a le droit de récupérer la lutte contre l'antisémitisme au risque de la banaliser. Cette lutte doit être constante. Gagner une bataille n'est pas gagner la guerre. Pour preuve, quelques jours après la déclaration de Nicolas Sarkozy se targuant de ses acquis dans ce domaine, on assistait à des profanations de tombes.

Au-delà de l'amateurisme politique du président sortant du Crif, une des graves erreurs commises est d'avoir attisé la peur des juifs français en fondant l'essentiel de sa communication et de son action sur la dénonciation de l'antisémitisme. Le résultat en est le repli.

Cette politique unilatérale a été relayée par des intellectuels organiques dont les livres et les propos trop alarmistes ont fait croire au pire, sans que les instances responsables limitent les dégâts à temps. Pensait-on augmenter le nombre des partants en Israël ? Et en montant en épingle l'antisémitisme «arabe», s'agissait-il de faire croire aux juifs de France qu'ils partageaient déjà ici le sort de leurs frères israéliens face aux Palestiniens là-bas ? Autre amalgame, auquel s'est ajouté le harcèlement quasi systématique, pour antisémitisme, de personnalités qui dans la majorité des cas n'avaient péché que par une critique parfois vive de la politique israélienne. Ainsi allait prospérer à l'étranger l'image d'une France antisémite. Une façon de brouiller la complexité de la réalité.

En France, il y a des antisémites comme il y a des racistes et des xénophobes, mais on ne peut pas réduire toute la France à cela. La dénonciation devient contre-productive à partir d'un certain stade et si on ne propose pas parallèlement des solutions constructives pour rapprocher, former, éduquer les parties en conflit. Bref, le Crif devra assumer devant l'histoire ses erreurs politiques si l'antisémitisme entre dans les moeurs, que la peur déborde, et qu'entre les juifs et les différentes composantes de la société française la défiance se renforce et le fossé se creuse. Il est urgent d'arrêter cette politique qui fourvoie le groupe juif dans son ensemble. Cette urgence vaut aussi bien pour Roger Cukierman, si son mandat est renouvelé, que pour son adversaire, Serge Hajdenberg, s'il est élu.